
Adresse d'un citoyen anonyme qui félicite la Convention sur la découverte de la conspiration, en annexe de la séance du 27 ventôse an II (17 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse d'un citoyen anonyme qui félicite la Convention sur la découverte de la conspiration, en annexe de la séance du 27 ventôse an II (17 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 598;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31340_t1_0598_0000_6

Fichier pdf généré le 22/01/2023

quelques complices de la révolte lyonnaise; nous allons les lancer sous la foudre. Il faut que tout ce qui fit la guerre à la liberté, tout ce qui fut opposé à la République ne présente aux yeux des républicains que des cendres et des décombres.

C'est sur les tombeaux de l'orgueil révolté et des privilèges oppresseurs que nous venons de célébrer la fête de l'Egalité et de proclamer sous les voutes du ciel votre décret qui brise les chaînes de l'esclavage et appelle les hommes de toutes les couleurs à la jouissance de la liberté. En vain les tyrans se liguient pour enchaîner le peuple, la nature est plus forte qu'eux; ses lois retentissent dans tous les cœurs; elles agissent d'un pôle à l'autre avec la même énergie; elles entraînent tous les êtres que l'univers embrasse dans son immensité.

Un isolement affreux menace les tyrans; ils comptaient sur le peuple de Lyon, et l'événement prouve, ici comme ailleurs, qu'ils n'avaient pour appui que les prêtres, les nobles et les riches et tous ceux qui espéraient dévorer avec eux la sueur et le sang des hommes.

C'est calomnier la nature et la Révolution que de croire que la masse du peuple puisse être corrompue; elle fut souvent égarée; mais elle aime la liberté; elle saisit avidement la vérité. Les obstacles que le législateur rencontre dans le bien qu'il veut faire ne viennent jamais que de ceux qui gouvernent et qui ont intérêt de calomnier le peuple, de lui supposer des préjugés pour avoir le droit de le maîtriser plus longtemps.

Dans la fête qui eut lieu hier, nous avons observé tous les mouvements, nous avons vu le peuple applaudir à tout ce qui portait un caractère de sévérité, à tout ce qui pouvait réveiller des idées fortes, terribles ou touchantes. Le tableau qu'offrait la Commission révolutionnaire suivie de deux exécuteurs de la justice nationale, tenant en main la hache de la mort, a excité les cris de sa sensibilité et de sa reconnaissance.

Nous avons vu ce même peuple pénétré d'un sentiment profond, attendri jusqu'aux larmes, à l'aspect du malheur et de la vieillesse élevés dans un char, escortés et honorés par la représentation nationale.

Ce n'est donc pas sans fondement que nous osons vous annoncer que le peuple de Commune-Affranchie méritera bientôt d'être compté au nombre des enfants de la République et de rentrer sous ses lois.

Il mérite déjà que vous preniez un nouvel intérêt à ce qui le touche. Les égarements cruels où l'ont plongé ses maîtres le réduisent aux souffrances, à la privation des premiers besoins de la vie. Vous pouvez, Citoyens collègues, les satisfaire aisément; l'opulence, qui fut si longtemps et si exclusivement le patrimoine du vice et du crime, est restituée au peuple; vous en êtes les dispensateurs; les propriétés du riche conspirateurs lyonnais, acquises à la République, sont immenses, et elles peuvent porter le bien-être et l'aisance parmi des milliers de républicains.

Ordonnez promptement cette répartition; ne souffrez pas que des fripons enrichis enlèvent dans des ventes scandaleuses les propriétés des sans-culottes, le patrimoine des amis de la liberté.

Le bonheur public est dans votre pensée, dans vos résolutions, dans vos décrets; ne faites rien à demi, osez le réaliser en entier. »

P.c.c. : FOUCHÉ.

71

[Un anonyme, à la Conv., s.l.n.d.] (1).

« Citoyens représentants,

Les ennemis de notre liberté, dont les complots perfides ont été déjà tant de fois déjoués par les vrais amis de la patrie, avaient de nouveau tramé notre perte qu'ils croyaient inévitable en plaçant à la tête de leurs instruments criminels, des monstres qui avaient su se couvrir du manteau du patriotisme, afin de mieux nous tromper. Dieux tutélaires d'un peuple libre, dont l'œil toujours fixé sur ce qui pourrait entraver notre marche dans les sentiers du bonheur, vous avez su découvrir les auteurs d'une conjuration que les vils partisans de cette trame abominable ne croiraient peut-être pas être la dernière s'il pouvait leur rester encore une lueur d'espérance dans la conduite des futurs défenseurs de la chose publique. Citoyens représentants, loin de vous cette crainte. Élevés dans des principes purs et vrais, nous ne connoîtrons jamais l'art de dissimuler, et ma bouche qui sert d'interprète à tous mes contemporains, vient vous jurer que nous vous resterons toujours fidèles, et que nous poursuivrons à votre exemple, jusqu'au dernier conspirateur qui pourrait souiller le sol de notre patrie, que nous ne cesserons jamais de chérir, et à laquelle nous jurons de nouveau de rester toujours fidèlement attachés.

Vive la République ».

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

72

Deux militaires ayant plusieurs années de services, et dont les corps où ils servoient ont été licenciés à Valenciennes, demandent à être employés dans nos armées, comme instructeurs des jeunes militaires. Renvoyé au comité de la guerre (3).

73

Un citoyen de la commune d'Arles fait don de 600 livres pour les frais de la guerre (4).

(1) C 295, pl. 994, p. 18. Sans indication d'origine. Put-être rédigé par un sectionnaire parisien appartenant à l'une des députations du 27 ventôse.

(2) Mention marginale, datée du 27 vent. et signée Ch. COCHON.

(3) J. Sablier, n° 1203.

(4) Id.